



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

Arrondissement d'Aix en Provence

REPUBLIQUE FRANCAISE
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Département des Bouches du Rhône

Séance du 20 DECEMBRE 2018

COMMUNE DE
LA ROQUE D'ANTHERON

L'An Deux Mil Dix Huit et le Vingt du mois de Décembre 2018 à 19 H 30,
le Conseil Municipal de La Roque d'Anthéron, a été assemblé au lieu ordinaire
de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément
au Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-7 et
suivants, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Maire.
Etaient présents ou avaient donné pouvoir à cette assemblée : Tous les Conseillers
Municipaux à l'exception de Madame GROSSO.

N° 131/18 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2019

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Rappelle à l'assemblée, que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Vu les articles L2312-1 et D 2312-3 du CGCT (loi NOTRE du 7 Aout 2015),
Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 décembre 2018,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés (23) et 5 abstentions (R.Villevieille, MTh.Cadville,
M.Jung, W.Hannon, R.Postiaux),

APPROUVE le rapport sur les orientations budgétaires tel qu'il est joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-211300843-20181220-D0B_2019-BF